

**Aux Secrétaires des Associations
Sportives ayant des participants aux
championnats d'Académie de CANOË-
COMBINÉ**

S/C DE M. LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT

Caen, le 10/03/2022

Objet : **CANOË-COMBINÉ**
- Championnat d'académie Collège et lycées
Dossier : CR/NLGV/CAN/03-22
Suivi par : Nathalie Le Guillou-Vaidis

CANOË COMBINÉ Championnat d'académie

Par équipe établissement et excellence + animation

Mercredi 6 avril 2022

à la **base de loisirs L'Écluse
de Mesnil-Raoult (Condé/Vire)**

Horaires

9h00	Accueil pour tous (collèges et lycées) Les lycéens seront mis à contribution pour assurer la sécurité de la compétition des collégiens.
9h30 – 09h45	Non-stop pour reconnaître le tracé. Les horaires d'accès au bassin seront déterminés en fonction de l'éloignement géographique des équipes participantes. L'heure affichée indique le créneau d'accès au bassin, il est donc nécessaire d'arriver 30 minutes avant. Une nouvelle convocation avec les horaires d'accès au bassin vous sera communiquée suite à la fermeture des inscriptions sur Opuss.
9h45	Réunion d'avant course avec les professeurs présents et les jeunes arbitres. Les enseignants seront mis à contribution pour le bon déroulement de la journée.
10h00	Début des compétitions (slalom puis boarder-cross puis relais)
16h30	Remise des récompenses

Responsable de l'organisation :

- ♦ Christophe LE DEIT Collège La Chaussonnière - Avranches
Portable 07 82 61 59 66
E-mail christophe.le-deit@ac-caen.fr

Inscription

- ♦ **OBLIGATOIRE** sur le portail de l'UNSS : www.unss.org **avant le 31 mars** à 23h00.

Composition des équipes

	COLLÈGES	LYCÉES
LICENCIÉS AUTORISÉS	Benjamins, Minimes, Cadets	Minimes, Cadets, Juniors, Seniors
COMPOSITION DES ÉQUIPES HORS ÉLÈVES DE SECTIONS SPORTIVES SCOLAIRES	4 compétiteurs dans 1 championnat B, M, C (avec 1 C maximum) Mixité obligatoire	4 compétiteurs dans 1 championnat M, C, J, S (avec 1 S maximum) Mixité autorisée
JEUNE ARBITRE	1 Jeune arbitre par équipe qualifiée (non compétiteur) de niveau départemental. Pour le championnat de France : niveau académique minimum Il peut être d'une autre association sportive de l'académie Il ne peut pas être compétiteur En cas d'absence, l'association sportive concernée ne pourra participer au championnat de France	
JEUNE COACH	1 jeune coach/capitaine obligatoire par équipe qualifiée et intégré à la composition d'équipe de niveau district. Pour le championnat de France : certifié de niveau académique	

Matériel

- ♦ Les bateaux doivent respecter la réglementation en :
 - . slalom : possibilité de **JUMPER ou FOX**
 - . relais vitesse : type **WAVE et/ou EXOS**
 - . border-cross : type **JUMPER**
- ♦ Chaussons, **gilets** et casques obligatoires.
- ♦ **Merci de prévenir par mail le responsable de l'organisation du nombre de bateaux que vous amènerez le jour de la compétition AINSI que lors de l'inscription de vos équipes sur OPUSS.** Il pourra être mis à disposition des bateaux à condition d'en faire la demande auprès du responsable de l'organisation.

Règlement

- ♦ Consultable sur le portail de l'UNSS : www.unss.org et sur le site régional.

Organisation sportive

- ♦ En fonction des équipes présentes. Il faudra rester jusqu'à la fin de la compétition.

Jeune Officiel

- ♦ Un par équipe de niveau district minimum (vous avez vous-même la possibilité de le valider à ce niveau). Un par équipe également **pour les Championnats de France** mais de **niveau académique**.

Jeune Coach

- ♦ Pour rappel : au championnat de France, le jeune coach est obligatoire et intégré dans l'équipe. Veillez à prendre vos dispositions pour le former. En cas d'absence, l'équipe concernée ne pourra participer aux championnats de France.

Restauration

- ♦ Prévoir votre repas du midi.

Qualification

- ♦ L'équipe championne d'Académie est qualifiée pour **le Championnat de France** qui se déroulera du 18 au 20 mai 2022 à Jarnac dans l'académie de Poitiers.

Bonne compétition à tous.

Signé le 10 mars 2022

Par **Cyrille ROYER**

Chargé de mission

Service Régional UNSS Normandie

Site de Caen